

DISCOURS DU PRÉSIDENT POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

3 avril 2008
Calgary, Alberta

M. Thompson :

Bonjour, mesdames et messieurs. Nous sommes ravis d'être de retour en Alberta pour la deuxième fois en quatre ans afin d'animer notre assemblée générale annuelle des actionnaires.

Malgré le peu de temps qui s'est écoulé, la province a continué de connaître une croissance exceptionnelle, alimentée par une attitude proactive et un climat d'affaires gagnant.

L'économie d'ici a permis d'établir un niveau de vie enviable et, dans l'ensemble, les Albertains bénéficient de revenus plus élevés et de taux d'imposition plus bas que dans le reste du Canada.

La Banque TD est fière de faire partie de cette économie pleine de vitalité. Voici un aperçu de certaines de nos activités aujourd'hui :

Notre Banque emploie plus de 4 000 personnes à l'échelle de la province.

Nos Services bancaires de détail servent plus de un million de clients... à partir de 105 succursales... dans plus de 40 collectivités.

Nous avons consenti des prêts de plus de 10 milliards de dollars à quelque 40 000 entreprises albertaines et avons tiré profit de notre position de leadership dans le secteur de l'énergie grâce à la création du Conseil consultatif sur l'énergie TD.

Tout le monde est époustouflé par la croissance qu'a récemment connue Calgary... mais c'est encore plus frappant pour moi, car je me souviens clairement de mon premier voyage ici à l'âge de 15 ans... alors que je venais faire de la randonnée à cheval dans le Parc national Banff.

À l'époque, le Palliser était le plus haut immeuble de la ville et la population venait tout juste de dépasser les 200 000 habitants. Les choses ont bien changé depuis.

Une excellente année

L'année 2007 a été excellente pour La Banque TD et pour ses actionnaires. L'équipe de la haute direction a réussi à guider la Banque en dépit du tumulte qui régnait dans le secteur financier tout en continuant à la transformer en un chef de file nord-américain.

Au cours de l'année, nous avons surpassé la croissance du secteur bancaire canadien avec une hausse de 23 % du bénéfice net rajusté et du rendement total pour les actionnaires de 13 %. Les dividendes ont connu une hausse de 19 %. Et tous ces

résultats ont été obtenus alors même que nous faisons des investissements majeurs aux États-Unis.

Ces réalisations témoignent des compétences et de la perspicacité de l'équipe de direction de La Banque TD, dirigée par notre chef de la direction, Ed Clark. Le conseil d'administration a une grande confiance en cette équipe et la félicite pour son bon travail.

Une bonne gouvernance

Le rendement de la Banque est aussi un reflet de sa méthode de gouvernance, qui constitue la responsabilité clé du conseil d'administration.

Selon nous, une bonne gouvernance est synonyme d'indépendance, de transparence et d'éthique, et elle va de pair avec une courbe d'amélioration continue. La Banque TD est largement reconnue comme un chef de file en matière de bonne gouvernance. C'est pourquoi les améliorations qu'elle apporte représentent essentiellement un travail de peaufinage, plutôt qu'une refonte en profondeur de ses pratiques.

Le conseil d'administration est déterminé à tenir le cap et a toute l'expertise nécessaire pour apporter des améliorations continues qui nous permettront de nous acquitter de nos obligations juridiques et réglementaires et consacrer le temps requis pour exécuter notre stratégie.

Notre engagement envers la bonne gouvernance a valu à votre Conseil de remporter plusieurs distinctions de parties indépendantes – telles que le *Globe and Mail* et *Investor Relations Magazine*, la principale publication des investisseurs institutionnels.

Différentiateur clé

Les honneurs décernés par le secteur reposent sur des questions de loi, de réglementation et de conformité – et nous sommes heureux d'être reconnus pour le maintien de normes très élevées en matière de gouvernance.

Cependant, ce qui différencie vraiment votre Conseil, c'est le temps qu'il consacre à la stratégie :

- notre stratégie de croissance... à savoir la façon dont la Banque planifie d'augmenter la valeur pour les actionnaires à l'avenir;
- notre stratégie de gestion du risque... à savoir la façon dont la Banque évite les problèmes;
- et notre stratégie relative aux ressources de la direction... à savoir la façon dont la Banque met sur pied la bonne équipe pour soutenir notre croissance future.

Stratégie : Présence sur les marchés nord-américains

Permettez-moi donc de vous dire quelques mots de la stratégie de croissance de la Banque. En termes simples, je dirais qu'il s'agit de devenir la banque la plus dynamique et la plus axée sur la clientèle en Amérique du Nord.

Nous avons beaucoup réfléchi à ce que cela signifie... à la façon d'accroître nos activités aux États-Unis et d'investir judicieusement notre capital tout en continuant de fournir d'excellents rendements aux actionnaires en ce qui concerne le cours de l'action et les dividendes.

Cette année, outre les efforts déployés pour réaliser notre stratégie globale, nous avons travaillé en étroite collaboration avec la direction en vue de fournir des conseils stratégiques sur deux événements clés :

- l'achat des actions en circulation de TD Banknorth, qui nous a permis de détenir 100 % de cette banque américaine;
- l'entente conclue en vue d'acheter Commerce Bancorp, ce qui nous a permis d'accroître considérablement notre présence dans les marchés américains.

En fait, avec ces deux entités, qui seront rebaptisées TD Commerce Bank, TD compte maintenant autant de succursales aux États-Unis qu'au Canada.

Gestion du risque

La deuxième grande préoccupation de votre conseil d'administration est la gestion du risque.

Inutile de vous dire à quel point cet aspect de leur travail est important. Vous n'avez qu'à ouvrir un journal et vous y trouverez toutes sortes de gros titres sur les institutions financières partout dans le monde qui ont subi une débâcle après avoir pris trop de risques ou les mauvais risques.

Comme vous le savez, votre Banque ne fait pas partie de ces institutions. L'équipe de direction de La Banque TD a fait un excellent travail en ce qui concerne l'investissement du capital, et le Conseil fait preuve de vigilance dans ce domaine.

En termes absolus, La Banque TD a devancé tous ses pairs canadiens cette année en ce qui concerne le rendement des actifs pondérés en fonction des risques. Autrement dit, nous avons eu beaucoup de succès dans l'expansion de nos affaires, et ce, sans prendre de risques indus.

Ressources de la direction

Les ressources de la direction constituent le troisième élément stratégique qui préoccupe votre conseil d'administration. C'est un sujet de discussion extrêmement important au niveau du conseil d'administration, étant donné que notre Banque prend de l'expansion et a de plus en plus besoin de dirigeants expérimentés.

Les conseils d'administration sont évidemment responsables de la nomination du chef de la direction et de la mise en place de plans de relève appropriés. Toutefois, notre Conseil a élargi son domaine d'intervention afin de s'assurer de pouvoir compter sur de bonnes réserves de talents – des cadres supérieurs bien préparés... ayant acquis une formation dans les mandats de perfectionnement appropriés – dans le but de garantir la vitalité à long terme de la Banque.

Conclusion

Comme je l'ai fait remarquer dans mon message aux actionnaires qui a paru dans le rapport annuel, cette excellente année est en grande partie due à nos employés, dont certains sont ici présents aujourd'hui. Leur détermination soutenue à assurer la croissance de l'entreprise et à fournir de la valeur pour les actionnaires est l'une des raisons pour lesquelles La Banque TD a réussi à se démarquer de ses concurrents canadiens.

J'aimerais également vous remercier, vous nos actionnaires de votre engagement et votre soutien continus envers notre Banque et sa vision de devenir l'une des plus grandes institutions financières en Amérique du Nord.

J'ai beaucoup parlé du conseil d'administration, mais il ne faut pas oublier que ce dernier est composé de personnes hautement qualifiées. Vous aurez sous peu la chance de découvrir qui ils sont grâce à une vidéo qui vous permettra de mieux comprendre leurs contributions particulières au Conseil.

Mais permettez-moi d'abord de profiter de cette occasion pour remercier tous les membres de notre conseil d'administration pour leur engagement et leurs importantes contributions en 2007. Comme toujours, ils se sont acquittés de leurs tâches avec brio.

J'aimerais aussi mentionner tout particulièrement deux membres du Conseil :

Premièrement, Darren Entwistle, qui a siégé à notre Conseil pendant 6 ans. Nous sommes extrêmement reconnaissants de ce qu'il a accompli au fil des ans et nous lui souhaitons le meilleur des succès dans ses projets futurs.

Deuxièmement, nous sommes heureux d'avoir à nos côtés aujourd'hui le candidat au poste d'administrateur Nadir Mohamed qui, s'il est élu, constituera un atout important pour notre Conseil.

Comme toujours, nous continuons d'accorder une grande importance aux intérêts de nos actionnaires et nous sommes impatients de vous servir dans l'avenir.

Cela conclut mon discours. Merci beaucoup.

Avant de demander à Ed Clark de s'adresser à l'assemblée, j'aimerais souligner que des commentaires peuvent être faits pendant l'assemblée sur les perspectives et les objectifs de la Banque, de même que sur les stratégies employées pour atteindre ces objectifs. De par leur nature intrinsèque, ces énoncés sont fondés sur des présomptions de la part de la Banque et ils sont exposés à divers risques et incertitudes. Pour cette raison, les résultats réels de la Banque pourraient varier considérablement. Dans le rapport annuel, nous avons fourni de l'information sur quelques présomptions et risques clés.

Je vous demanderais maintenant d'accueillir votre président et chef de la direction, Ed Clark.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis et d'autres communications. En outre, la haute direction de la Banque peut faire des énoncés prospectifs de vive voix aux analystes, aux investisseurs, aux représentants des médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération de la *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés concernant les objectifs et les cibles de la Banque pour 2008 et par la suite, et ses stratégies pour les atteindre, les perspectives pour les unités fonctionnelles de la Banque, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Ces énoncés visent à présenter le point de vue de la direction à l'égard de ces enjeux. Les hypothèses économiques à l'égard de chacun de nos secteurs d'exploitation pour 2008 sont décrites dans le rapport annuel 2007 aux rubriques «Perspectives économiques» et «Perspectives et orientation pour 2008», telles qu'elles peuvent être mises à jour dans les rapports trimestriels aux actionnaires déposés ultérieurement. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains des facteurs – dont bon nombre sont hors de notre contrôle – qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions et de marchandises), de liquidité, de taux d'intérêt, d'exploitation, de réputation, d'assurance, de stratégie, de change, de réglementation, juridiques et les autres risques présentés dans le rapport annuel 2007 de la Banque et d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation du Canada et auprès de la SEC; les conditions économiques et commerciales générales au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays où la Banque exerce des activités de même que l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires dans ces territoires et les variations des taux de change des monnaies ayant cours dans ces territoires; le degré de concurrence sur les marchés où la Banque exerce ses activités, de la part des concurrents établis comme des nouveaux venus; la précision et l'intégralité des informations que la Banque recueille à l'égard des clients et des contreparties; la conception et le lancement de nouveaux produits et services sur le marché; la mise sur pied de nouveaux canaux de distribution et la réalisation de revenus accrus tirés de ces canaux; la capacité de la Banque de mener à bien ses stratégies, y compris ses stratégies d'intégration, de croissance et d'acquisition, ainsi que celles de ses filiales, particulièrement aux États-Unis; les modifications des conventions et méthodes comptables que la Banque utilise pour faire rapport sur sa situation financière, y compris les incertitudes associées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques; l'incidence de l'application de modifications comptables futures; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque de recruter des dirigeants clés et de les maintenir en poste; la dépendance à l'égard de tiers relativement à la fourniture de l'infrastructure nécessaire aux activités de la Banque; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées dans la mesure où ces obligations sont liées au traitement de renseignements personnels; l'évolution de la technologie; l'utilisation inédite de nouvelles technologies dans le but de frauder la Banque ou ses clients; l'élaboration de lois et de règlements, les modifications des lois fiscales; les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues; l'incidence néfaste continue des litiges dans le secteur des valeurs mobilières aux États-Unis; les changements imprévus dans les habitudes de consommation et d'épargne des consommateurs; l'adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque, y compris le risque que les modèles de gestion des risques de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'incidence possible sur les activités de la Banque des conflits internationaux, du terrorisme ou de catastrophes naturelles comme les séismes; les répercussions de maladies sur les économies locales, nationales ou internationales; et les retombées des perturbations dans les infrastructures publiques comme le transport, les télécommunications, l'électricité ou l'approvisionnement en eau. Une part importante des activités de la Banque consiste à faire des prêts ou à attribuer des ressources sous d'autres formes à des entreprises, des industries ou des pays. Des événements imprévus touchant ces emprunteurs, industries ou pays pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers, les activités, la situation financière ou la liquidité de la Banque. Cette liste n'inclut pas tous les facteurs possibles. D'autres facteurs peuvent nuire aux résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section débutant à la page 59 du rapport annuel 2007 de la Banque. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs, étant donné qu'ils pourraient ne pas convenir à d'autres circonstances. La Banque n'effectuera pas de mise à jour des énoncés prospectifs, écrits ou verbaux, qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom, à l'exception de ce qui est exigé en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.